

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Connaissances socio-affectives 1			
Code	PEPS1B03PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Isabelle CAPELLEMAN (isabelle.cappelleman@helha.be) Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne DELANGRE (anne.delangre@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Anne-Sophie DESMET (anne-sophie.desmet@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Elle participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement, de la relation et de la communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B03PSA	Psychologie de la relation et de la communication	30 h / 3 C
PEPS1B03PSB	Psychologie du développement	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B03PSA	Psychologie de la relation et de la communication	30
PEPS1B03PSB	Psychologie du développement	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la relation et de la communication			
Code	6_PEPS1B03PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La communication fait partie intégrante de notre quotidien mais nous prenons rarement le temps de nous arrêter pour identifier et comprendre nos façons de communiquer. Et pourtant, une communication efficace a des impacts sur notre adaptation bien au-delà de la transmission d'un message. Communiquer de façon productive permet d'être bien, non seulement avec les autres, mais aussi avec soi-même. Connaissez-vous votre style de résolution de conflits ? Exprimez-vous à aisément vos besoins et vos sentiments ? Ce cours vous permettra d'acquérir différents outils de communication à l'adresse des enfants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la relation et de la communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'expression des émotions
- La coopération entre les enfants
- Les alternatives à la punition
- L'autonomie
- Les rôles dans un groupe
- La globalité de l'enfant
- Le langage extra verbal
- La formuler des consignes
- La communication avec les parents
- La problématique de la maltraitance ;

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive
- Approche par situation-problème
- Cours magistral
- Étude de cas
- Jeux de rôles
- Travail de groupes
- Encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

- Au début et à la fin de chaque cours, une séance de questions-réponses est proposée aux étudiants.
- Les objectifs sont fournis lors de chaque chapitre.
- Des exercices similaires à ceux de l'examen sont présentés durant les séances.

Ouvrages de référence

- De Vito A. ; Chassé G. ; Vezeau. (2006). La communication interpersonnelle. Saint-Laurent : ERPI
- Faber A. ; Mazlish E. ; (2012). Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent. Canada : Editions du Phare.
- D'autres références sont proposées dans les notes distribuées.

Supports

- Diverses présentations PowerPoint distribuées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	6_PEPS1B03PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de psychologie du développement en première année est consacré à l'étude du développement cognitif, de la naissance au seuil de l'âge adulte.

Aucune connaissance préalable n'est requise.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de (d') :

- expliquer et différencier les concepts et modèles vus au cours relatifs aux conceptions et à la mesure de l'intelligence ;
- expliquer et différencier les modèles du développement cognitif vus au cours ;
- maîtriser le vocabulaire propre à la discipline et vu dans le cadre du cours ;
- concevoir une synthèse écrite et pertinente du cours.

Une liste plus complète d'objectifs opérationnels est donnée dans le syllabus.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Généralités sur l'intelligence : conceptions et mesures.

Le développement cognitif : la fonction symbolique, la notion de nombre, le raisonnement scientifique, la mémoire.

Démarches d'apprentissage

Exposés avec diaporama

Vidéos

Exercices d'application

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste détaillée d'objectifs opérationnels et des exemples de questions d'examen sont donnés dans le syllabus.

Ouvrages de référence

On tirera profit des lectures ou consultations suivantes :

- Bideaud, J, Houdé, O & Pedinielli, J.-L. (2004). L'homme en développement, Paris, P.U.F..
 - Dolle, J.-M. (1988). Pour comprendre Jean Piaget, Toulouse, Privat.
 - Lemaire, P. & Blaye, A. (2007). Psychologie du développement cognitif de l'enfant, Bruxelles, De Boeck.
 - Piaget, J. & Inhelder, B. (1966). La psychologie de l'enfant, Paris, P.U.F., coll. Que saisje ?, n°369.
 - Siegler, R. S. (2010). Enfant et raisonnement. Le développement cognitif de l'enfant, Bruxelles, De Boeck-Université.
 - Le site internet de la fondation Jean Piaget : <http://www.fondationjeanpiaget.ch/fjp/site/bienvenue/index.php>
- L'étudiant(e) trouvera une bibliographie plus complète dans le syllabus.

Supports

Syllabus
Vidéos
Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités précises des examens sont décrites dans le syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

En cas d'échec en janvier, l'étudiant a l'opportunité de représenter un examen oral en juin.

Pour des questions d'organisation, la forme de l'examen de seconde session pourrait être changée d'oral en écrit. Les étudiants en seraient alors avertis début juillet lors de la diffusion de l'horaire de seconde session.

Il en est de même pour l'évaluation qui serait représentée en juin, l'étudiant en serait alors averti début mai lors de la diffusion des horaires des examens.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).